

# CLAIRE MEYER & ESTELLE SOHIER



## Concilier placement et coopération solide avec les parents ?

**Claire Meyer**, directrice pédagogique du Service résidentiel d'urgence et **Estelle Sohier**, directrice pédagogique du Saspe répondent à cette problématique à travers leur association Notre abri à Bruxelles.

Notre Abri accueille 64 enfants âgés de 0 à 6 ans, 24h/24 et 365 jours par an. Le placement d'un enfant à Notre Abri est décidé par un mandant : Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) ou Tribunal de la Jeunesse (TJ). Un enfant est retiré de son milieu familial en dernier recours lorsque sa sécurité physique, psychique ou affective est en péril. Dans le cas spécifique de la pouponnière (SASPE), le placement peut aussi se faire à la demande du parent.

Les enfants sont hébergés dans 8 unités de vie de 8 enfants réparties en 3 activités : La Pouponnière, La Maison d'Enfants et La Traversée. Chaque unité de vie est conçue comme un appartement familial avec 4 chambres, une cuisine, une salle de bain et une pièce à vivre. Les enfants restent dans la même unité de vie tout au long de leur prise en charge en respectant une verticalité des âges. Une équipe de professionnels composée de puéricultrices, psychologues, éducateurs, assistants sociaux encadre chaque prise en charge de l'enfant et de sa famille. Tout est mis en œuvre pour assurer une continuité de lieux et de personnes avec l'enfant.

*« L'enfant a toujours l'intuition de son histoire.*

*Si la vérité lui est dite, cette vérité le construit »*

*François Dolto*

« Tout enfant porte en lui de nombreuses richesses que les adultes peuvent révéler. Tout enfant a une famille que l'équipe de Notre Abri respecte. » L'équation proposée par Notre Abris semble porter ses fruits. Association Notre abri